



Programme Erasmus+ : Ouverture de l'appel à initiatives 2026

Dans le cadre de sa stratégie d'ouverture internationale et de développement de la mobilité académique et professionnelle, l'Université Sultan Moulay Slimane a le plaisir de vous informer du lancement de l'appel à initiatives du programme Erasmus+ International Credit Mobility (ICM – Action clé KA171) pour l'année 2026. La date limite de dépôt des candidatures est fixée à fin janvier 2026. Ce programme offre des opportunités concrètes et diversifiées de mobilité au profit des enseignants-chercheurs, des personnels administratifs et techniques, ainsi que des étudiants (Licence, Master et Doctorat), en partenariat avec des universités de 33 pays européens (27 pays de l'Union européenne, ainsi que la Turquie, la Norvège, la Serbie, le Liechtenstein, l'Islande et la Macédoine du Nord).

Opportunités offertes par le programme Erasmus+ ICM :

- Mobilité des enseignants-chercheurs et du staff : missions d'enseignement, de formation ou de collaboration en recherche, pour une durée de 5 à 90 jours.
- Accueil d'enseignants-chercheurs européens à l'USMS pour des missions d'enseignement ou de formation.
- Mobilité des étudiants (Licence, Master, Doctorat) : échanges académiques, stages en université ou en entreprise partenaire, ou séjours de recherche pour les doctorants, pour une durée de 2 à 12 mois.
- Accueil d'étudiants européens (Master ou Doctorat) au sein de nos établissements pour des périodes de 2 à 12 mois.

Comment initier concrètement votre projet Erasmus+ KA171 :

- Prenez contact dès à présent avec vos partenaires européens dans les 33 pays éligibles. Il est possible de contacter plusieurs universités à la fois, et plusieurs dans le même pays.
- Demandez explicitement à être inclus dans leur candidature Erasmus+ KA171, qui sera déposée par l'université européenne coordinatrice avant février 2026.
- Privilégiez le contact direct avec les structures de recherche, les départements et les enseignants-chercheurs spécialisés dans votre champ disciplinaire.

- Exploitez vos carnets d'adresses personnels, vos réseaux académiques et professionnels, ainsi que les conventions de coopération déjà signées par l'USMS au cours des dernières années.
- Si vous ne disposez pas encore de contacts, consultez les sites web des universités européennes et accédez à la rubrique *International / Erasmus+ / Erasmus+ ICM*. La majorité des universités européennes désignent, pour chaque département, un coordinateur Erasmus+ (enseignant-chercheur responsable) habilité à intégrer de nouveaux partenaires dans les projets.
- Chaque enseignant-chercheur est vivement encouragé à contacter son homologue européen dans le même champ disciplinaire, afin de construire un projet de mobilité ciblé et pertinent.

À noter qu'il n'est pas nécessaire de disposer d'un mémorandum d'entente ou d'une convention préalable pour être inclus dans un projet Erasmus+ KA171. La collaboration peut être initiée directement dans le cadre de la candidature de mobilité.

Appui et accompagnement :

La Division de la Coopération Internationale et du Partenariat reste pleinement mobilisée pour vous accompagner à toutes les étapes (identification des partenaires, échanges préliminaires, clarification des modalités Erasmus+, etc.).

Pour toute question ou demande d'assistance, merci de nous contacter à l'adresse suivante : mobilitee@usms.ma

Les étapes présentées ci-dessus constituent une base suffisante et opérationnelle pour initier votre projet Erasmus+ KA171. Pour celles et ceux qui souhaitent approfondir leur compréhension du programme, des procédures de candidature et des bonnes pratiques, des ressources de formation complémentaires sont disponibles sur la chaîne officielle YouTube Erasmus+ Maroc : <https://youtube.com/@erasmusplumorocco>

Nous vous invitons vivement à anticiper vos démarches et à prendre contact dès maintenant avec vos partenaires européens, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives de mobilité et de coopération pour vous-mêmes, vos étudiants et vos doctorants.

